

## CRISE SANITAIRE COVID 19 : RAPPEL

Comme indiqué dans nos feuilles de route, nous vous rappelons que, pour tous les camps (adultes et enfants) et les centres aérés adultes, il est obligatoire - pour les participant(e)s et l'équipe d'encadrement - de présenter au responsable au plus tard au moment du départ, à choix :

- un test PCR, fait dans les 72 heures avant la prestation **ou** un test rapide antigénique effectué dans les 48 heures avant la prestation par un professionnel (gratuit dans les centres de test du canton) **ou**
- une attestation de vaccination complète avec un vaccin validé en Suisse ou en Europe (ex. Certificat Covid) **ou** une attestation d'infection au Covid fournie par un médecin et datant de moins de 6 mois.

Ces preuves de non-infection ne sont pas obligatoires pour les enfants et adolescents fréquentant les centres aérés, mais fortement recommandées (test PCR ou test rapide antigénique ou, au minimum autotests gratuits à faire avant le début de chaque semaine).

**Les centres de tests sont très sollicités et il est fortement recommandé d'anticiper la prise de rendez-vous.**

De plus amples informations sont disponibles dans [ce document](#) (préparé par handiconsult) ou sur le site de l'Etat de Genève aux adresses suivantes:

- Pour les tests: <https://www.ge.ch/covid-19-se-faire-tester>
- Pour les certificats: <https://www.ge.ch/certificats-covid-19>
- Pour les vaccins: <https://ge.ch/se-faire-vacciner-contre-covid-19>

Pour en savoir plus sur les mesures anti-covid prises durant les séjours, voir :

- [notre plan de protection durant les séjours](#)
- [les procédures que nous appliquerons en cas d'apparition de symptômes du COVID durant un séjour.](#)

Pour en savoir plus sur les mesures prises par la Confédération et les cantons, voir:

- [le site de l'Office fédéral de la santé publique \(OFSP\)](#). Vous trouverez sur ce site beaucoup d'[informations importantes en langue facile à lire et à comprendre \(FALC\)](#).